

Reçu en Préfecture le 29/06/18
Affiché le : 03/07/18
N°085-218501914-20180628-64773-DE-1-1

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

Sous la présidence de Monsieur Luc Bouard, Maire,

Présents : 38

Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Madame Sylvie Durand, Monsieur Malik Abdallah, Monsieur René Chabot, Monsieur Franck Pothier, Madame Geneviève Poirier-Coutansais, Monsieur Pierre Lefebvre, Monsieur Sébastien Allain, Madame Nathalie Gosselin, Monsieur Jacques Besseau, Madame Marie-Leczinska Mornet, Madame Nathalie Brunaud-Seguín, Monsieur Patrick Durand, Monsieur Philippe Porté, Madame Geneviève Hocquard, Madame Françoise Bouet, Monsieur Bruno Guillou, Madame Patricia Lejeune, Monsieur Jean Michel Barreau, Monsieur Marc Racapé, Monsieur Cyrille Gendreau, Madame Béatrice Bichon Bellamy, Madame Laurence Gillaizeau, Madame Frédérique Barteau, Monsieur Cyril Bréhéret, Monsieur François Caumeau, Madame Anne-Sophie Sarday, Monsieur Christophe Blanchard, Madame Françoise Foltzer, Monsieur Guy Batiot, Monsieur Thierry De La Croix, Madame Anita Charrieau, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Joël Soulard, Madame Sylvie Chartier, Madame Audrey Harel, Monsieur Mathieu Durquety

Absents donnant pouvoir : 7

Madame Françoise Raynaud à Madame Sylvie Durand, Monsieur Bernard Quenault à Monsieur Philippe Porté, Monsieur Dominique Guillet à Monsieur Sébastien Allain, Madame Laurence De Ena à Monsieur François Caumeau, Monsieur Jack Mbeti Noah à Monsieur Pierre Lefebvre, Madame Aricia Hermann à Monsieur Joël Soulard, Madame Françoise Besson à Monsieur Guy Batiot.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel BARREAU

**Adopté à l'unanimité
45 voix pour**

25

DENOMINATION DE VOIES ET ESPACES PUBLICS

Après propositions de la commission chargée de la dénomination des voies et espaces publics, réunie le 23 mai 2018, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les propositions de dénominations suivantes : impasse du lotissement de la Sarl Première, impasse du lotissement de M. Orsonneau, impasse du lotissement de M. Audouin, impasse du lotissement de M. Raffin, rue traversante de la ZAC de la Marronière et future rue du lotissement des Domaines de la Brossardière.

1) LOTISSEMENT DE LA SARL PREMIERE

Permis de lotir autorisé le 12/12/2017 pour un lotissement de 8 lots situé entre la rue Olof Palme (réformiste Suédois) et l'impasse Caroline Herschel (astronome allemande), en direction de Luçon. L'impasse desservira 9 habitations dont une existante (plan de situation et biographie en annexe)

- la commission soumet la dénomination suivante :
impasse Caroline AIGLE (1974-2007)

2) LOTISSEMENT DE M. ORSONNEAU

Permis de lotir autorisé le 15/01/2018 pour un lotissement de 4 lots situé à proximité de la zone acti Sud. Entrée perpendiculaire au chemin de la Petite Colle. Les dénominations du quartier portent sur les artistes peintres, sculpteurs...

- en réponse à la demande d'un administré, la commission suggère la dénomination suivante (plan de situation et biographie en annexe) :
impasse Jean-Joseph SANFOURCHE (1929-2010)

3) LOTISSEMENT DE M. AUDOUIN

Permis de lotir autorisé le 03/04/2018 pour un lotissement de 4 lots, accès perpendiculaire à la rue du général Guérin, quartier du Bourg-sous-la Roche (plan de situation en annexe). M. Audouin propose une dénomination issue de l'appellation "sarment" (rameaux verts d'un pied de vigne) afin d'évoquer les quelques pieds de vigne existants sur le terrain.

- la commission soutient la proposition de Mr Audouin et soumet la dénomination suivante :
impasse des Sarmentines

4) LOTISSEMENT DE M. RAFFIN

Permis de lotir autorisé le 22/08/2017 pour un lotissement de 3 lots situé entre le chemin de Sainte-Anne et la route de Dompierre, à proximité du Cinéville (plan de situation en annexe).

- la commission propose la dénomination suivante :
chemin César et Rosalie (film de Claude Sautet - 1972)

5) VOIE TRAVERSANTE DE LA ZAC DE LA MARRONIERE

Quartier du Bourg-sous-La Roche sur une zone d'habitation s'étalant entre la route de La Chaize le Vicomte et la route de Luçon, La voie ne fera pas l'objet d'adressage mais s'étendra sur environ 1 km et servira de repère géographique. Cette voie structurante sera coupée par la route de la Limouzinière (D 88) ce qui lui confère deux tronçons spécifiques (plan de situation et biographies en annexe)

- la commission soumet les dénominations suivantes pour les deux tronçons:
 - **avenue Henri MARICHAL (1812-1886)**
 - **avenue Charles PONTARLIER (1812-1889)**

6) FUTURE RUE DU LOTISSEMENT DES DOMAINES DE LA BROSSARDIERE

La 3^{ème} tranche du lotissement est en cours de construction et les tranches 1 à 4 ont déjà été dénommées sur le thème des personnalités historiques locales. La commission souhaite voir confirmer une suggestion de dénomination évoquée lors de la commission du 01/12/2016 pour l'une des voies restantes (plan de situation et biographie en annexe).

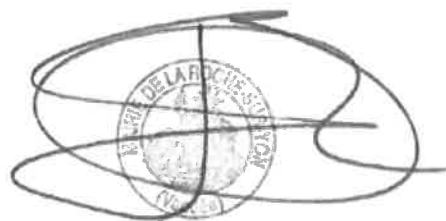
- La commission propose la dénomination suivante :
rue Marcel GUINTARD (1936-2015)

Avis favorable de la commission Urbanisme - Logement - Développement durable - Déplacements - Espace rural - Aménagement du territoire le 19/06/18.

Le conseil, après en avoir délibéré :

1. Approuve les propositions de dénominations des voies et espaces publics figurant ci-dessus.
2. Autorise Monsieur le Maire ou Monsieur Malik ABDALLAH à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Luc Bouard